

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms

Kutay

Nom

OZTURK

Né le 23 avril 1982 à 13 heures 00
à Paris dixième arrondissement (Paris)

de⁽¹⁾ Huseyin OZTURK

et de⁽¹⁾ Samira HAMOUDA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 00733

le⁽²⁾ 26 juin 2013

MENTIONS MARGINALES⁽³⁾



Mariage célébré à

Les futurs époux ont déclaré⁽⁴⁾

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

MENTIONS MARGINALES⁽³⁾

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.
(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Nathalie, Josette

Nom BONFARD

Née le 25 juin 1966 à 02 heures 20
à Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis)

de⁽¹⁾ Daniel, Lucien

BONFARD

et de⁽¹⁾ Sylvie, Marie, Josette,
Andrée DUPONT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1487

le⁽²⁾ 10 juillet 2013

MENTIONS MARGINALES⁽³⁾



le

le

L'officier de l'état civil
Sceau

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été réçu le ... par Me ..., notaire à ... ».

ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

PREMIER ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 3169

Le 20 juin 2013

à 10 heures 00

est né(e)⁽¹⁾ Meyva OZTURK

du sexe féminin à Paris quinzième arrondissement (Paris)

reconnu(e)⁽²⁾ le 18 janvier 2013 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

par⁽³⁾ le père

ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

26 juin 2013

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau
Le fonctionnaire municipal
délégué par le Maire
J. BIENVENU

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le 17 Juillet 2017 à 12 heures 37
est né(e)⁽¹⁾ Xéline OZTURK

du sexe féminin à Melun (Seine-et-Marne)
reconnu(e)⁽²⁾ le 16 juin 2017 à la mairie de
Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne)
par⁽³⁾ ses père et mère.

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾



20 JUIL. 2017

L'officier de l'état civil



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le _____ à _____ heures _____
est né(e)⁽¹⁾

du sexe _____ à _____

reconnu(e)⁽²⁾

par⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

- (1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.